

LES REGLES DE MUTATION ET DE 1^{ère} AFFECTATION

des agents de catégories A, B et C en 2020

La généralisation de l'affectation au
département



Sommaire

- 
- 1. Les objectifs de la réforme**
 - 2. Le cadrage des nouvelles règles d'affectation**
 - 3. Le dispositif d'accompagnement de la généralisation de l'affectation au département**

LA GENERALISATION DE L'AFFECTION AU DEPARTEMENT

1. Les objectifs de la réforme

=> Une meilleure prise en compte des besoins des services pour un meilleur fonctionnement du service public

=> une meilleure répartition des ressources RH entre les services

LA GENERALISATION DE L'AFFECTION AU DEPARTEMENT

1. Les objectifs de la réforme

Les agents déjà en fonction dans la direction :

- **pourront demander le ou les services souhaités de manière précise et limitative**
- **verront leur demande examinée avant celles des nouveaux agents arrivant dans le département**

LA GENERALISATION DE L'AFFECTION AU DEPARTEMENT

1. Les objectifs de la réforme

Les agents souhaitant rejoindre le département :

- **seront affectés au mouvement national sur une direction (direction/département pour les DNS – DIRCOFI - DISI)**
- **puis affectés à l'issue du mouvement local sur un poste fixe, ce qui limitera le nombre de cas d'affectation « à la disposition du directeur » -ALD**

LA GENERALISATION DE L'AFFECTION AU DEPARTEMENT

- **2. Le cadrage des nouvelles règles d'affectation**
- ⇒ **Le nouveau cadre a été défini suite à des travaux avec les directions préfiguratrices et discuté dans les instances du dialogue social national**
- ⇒ **le cadrage repose sur certains grands principes :**
 - **l'affectation des agents sur un service précis (diminution des affectations ALD)**
 - **la réalisation de deux mouvements : celui des agents déjà dans la direction et celui des agents entrants**
 - **l'application de la règle de l'ancienneté administrative dans les mouvements locaux (sauf exceptions)**
 - **les « détachements locaux », même s'ils peuvent continuer à exister, seront plus restreints**
 - **la prise en compte de priorités dans le mouvement local**

LA GENERALISATION DE L'AFFECTION AU DEPARTEMENT

3. Le dispositif d'accompagnement de la généralisation

=> Des supports de communication pour les agents

- la diffusion d'un guide agents de présentation des nouvelles règles du mouvement national
- la publication d'une nouvelle édition de la Lettre Départementalis'Action
- la mise en ligne de vidéos illustrant la situation d'agents candidats à mutations

=> Des supports sur ALOA

- un tutoriel Agents
- des diaporamas Agents et GRH